

taît du temps des apôtres. Le lendemain, il voit entrer chez lui un pauvre hère, qui le remercie de ses bonnes paroles et le prie de vouloir bien partager avec lui tout ce qu'il possède, pour être conséquent avec ses principes. Le prédicateur, d'abord embarrassé, trouve bien vite un moyen de se tirer de là : « Mon brave ami, dit-il, vous n'avez donc pas entendu que j'ai dit : *In illo tempore* ? Or, les choses ont bien changé depuis ce temps-là. » Et il le met à la porte plus convaincu que content.

**BRUNATI** (Benot, baron), ingénieur italien, né à Turin en 1784, mort dans la même ville en 1862. Il fit de fortes études à l'université de Turin, et fut nommé successivement ingénieur hydrographe, docteur en sciences, professeur de mathématiques aux écoles secondaires de la ville de Turin, ingénieur de l'administration impériale des sels et tabacs (1805), membre de la Société d'agriculture et du conseil d'éclat du département du Pô, ingénieur des eaux de la ville de Turin. Il fut chargé de la direction des travaux du pont jeté sur le Pô, près de la capitale, et enfin nommé inspecteur général du génie civil et vice-président du congrès permanent des ponts et chaussées (1853).

Outre diverses missions qu'il remplit avec talent, il fut chargé de disposer un palais pour la résidence de la cour de Sardaigne à Gênes, reçut mission d'établir les limites frontalières avec la France, sur la ligne du Rhône, et fit partie de la commission austro-sarde nommée pour la réception des travaux du pont construit sur le Tessin. Pendant deux législatures, il fut député au parlement subalpin, dont il eut la présidence d'âge.

**BRUNÂTRE** adj. (bru-nâ-tre — de brun et de la désinence péjorative *âtre*). Tirant sur le brun : *Le sparre brunâtre a été observé dans la mer qui entoure le Japon*. (Lacép.)

— s. m. Couleur qui tire sur le brun : *La couleur de ce bois est le rouge vineux, passant par le poli au brunâtre*. (Encycl.)

**BRUNCK** (Richard-François-Philippe), philologue, né à Strasbourg en 1729, mort en 1803. Commissaire des guerres pendant la guerre du Hanovre, il se livra assez tard à l'étude du grec et des antiquités, et n'en devint pas moins l'un des plus savants hellénistes de son siècle. Peu de savants même, depuis le grand mouvement de la Renaissance, ont rendu autant de services à la littérature grecque. Comme critique, on lui fait le reproche d'avoir trop souvent fait subir aux textes des corrections et remaniements, souvent heureux sous le rapport du goût et du sentiment poétique, mais arbitraires, dans la persuasion où il était que toutes les négligences qu'il remarquait dans les poètes grecs n'étaient que des erreurs de copistes. Il a donné un nombre d'éditions qui paraissent prodigieuses, si l'on ne savait d'ailleurs qu'il avait une méthode expéditive, évitant les recherches d'érudition et les commentaires, et établissant son texte sur la simple comparaison des éditions et des manuscrits, ainsi que sur ses conjectures et sur celles des critiques. Ses travaux les plus remarquables sont : les *Analecta ou Anthologie grecque* (1776), réimprimés par Jacobs, avec un savant commentaire (Leipzig, 1795); les éditions d'*Anacréon*, d'*Apollonius de Rhodes*, d'*Aristophane*, celle-ci n'a pas été surpassée; des *Poètes grecs*, de *Sophocle*, son chef-d'œuvre, etc.

**BRUNDAN** (Luiz-Pereira), poète portugais, né à Porto au xvi<sup>e</sup> siècle. Soldat et poète, il était gouverneur de Malacca lorsque cette ville fut assiégée en 1568 par le roi d'Ackrem, et, dix ans plus tard, il fut fait prisonnier à la malheureuse bataille d'Alcaçar-Kebir, où le roi Sébastien perdit la vie. Ce dernier événement lui a fourni le sujet d'un poème épique en dix chants, intitulé : *Elegiada*.

**BRUNDISUM** ou **BRUNDISIUM**, ville de l'ancienne Italie, dans l'Apulie. V. BRINDES.

**BRUNE** s. f. (bru-ne — rad. brun). Déclin du jour; moment où le jour commence à s'obscurcir : *A la BRUNE. Sur la BRUNE. Dans les campagnes, il y avait des zones malsaines où la politique, la misère et la faim servaient de prétextes à tous les excès et où il n'eût pas été prudent de s'aventurer à la BRUNE*. (J. Sandeau.)

Bon, dirent-ils, nous viendrons sur la brune.

LA FONTAINE.

Les heures s'envolaient, et l'aurore et la brune Te retrouvaient toujours sur ce chemin perdu.

A. DE MUSSET.

— Comm. Sorte de toile qui se fabriquait autrefois à Rouen.

— Hist. relig. Nom que l'on donnait autrefois, à Paris, aux religieuses de l'hôpital général.

— Ichtyol. Poisson du genre des labres.

— Antonymes. Aube, point ou pointe du jour.

**BRUNE** (Guillaume-Marie-Anne), maréchal de France, né à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) en 1763, fils d'un avocat au présidial de cette ville. Étudiant en droit, puis journaliste, il accueillit avec enthousiasme la Révolution, fut, avec Danton, un des principaux fondateurs du club des Cordeliers, remplit une mission en Belgique, entra ensuite dans les ar-

mées, contribua à chasser les étrangers de notre territoire, fut employé dans l'intérieur et passa à l'armée d'Italie avec le grade de général de brigade. Son nom se rattache dès lors à l'histoire de la lutte formidable de la France contre l'Europe coalisée. A Arcole, à Rivoli, pendant tout le cours de cette campagne glorieuse, il donna des preuves multipliées de sa supériorité militaire et de sa vaillance héroïque. Après le traité de Campo-Formio, il commanda en Suisse, en Italie, puis en Hollande, où il écrasa les Anglo-Russes à Bergen et imposa au duc d'York une capitulation humiliante. En 1800, il pacifia la Vendée, soulevée de nouveau, remplaça Masséna à la tête de l'armée d'Italie, et remporta sur les insurgés et les Autrichiens des succès qui préparèrent la conclusion de la paix. Nommé, en 1803, ambassadeur à Constantinople, puis maréchal, grand-croix, gouverneur des villes hanséatiques, il fut, en 1807, appelé à commander l'un des corps d'armée qui opéraient contre la Prusse. Il étendit ses lignes jusqu'à la Baltique, prit Stralsund, l'île de Rugen, et compléta par la soumission de la Poméranie suédoise les conquêtes de la grande armée.

Un armistice ayant été demandé par le roi de Suède Gustave-Adolphe, le maréchal eut avec ce prince une conférence, dans laquelle il dut repousser des propositions peu convenables, et quoiqu'il les eût réellement repoussées, comme il le devait, Napoléon se montra fort mécontent lorsqu'il eut connaissance de tout ce qui s'était passé; il fut surtout blessé de ce que le maréchal avait permis que, dans une convention signée avec le roi de Suède, on se fût servi des mots *armée française*, au lieu de *armée de Sa Majesté impériale et royale*. A ce sujet de mécontentement se joignit peut-être une certaine prévention fâcheuse contre Brune, qui passait, dit-on, pour avoir prêté des mains trop complaisantes aux concussions de Bourrienne; nous ne savons si cette accusation, que quelques historiens font peser sur sa mémoire, était fondée; mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de ce moment Brune perdit la faveur du maître, qui lui retira son commandement. Il reçut l'ordre d'aller présider le collège électoral du département de l'Escaut, et, après avoir rempli cette mission insignifiante, il vécut dans la retraite jusqu'en 1814. Après la première abdication de Napoléon, le maréchal, qui s'était réfugié dans sa terre de Saint-Just, envoya son adhésion au nouvel ordre de choses, et Louis XVIII le gratifia de la croix de Saint-Louis. Mais pendant les Cent-Jours, Brune se rapprocha de Napoléon, qui lui confia le commandement du camp d'observation du Var. On a dit que, dans l'exercice de ce commandement, le maréchal montra une grande vigueur pour comprimer les ardeurs royalistes des populations méridionales, et que les mesures rigoureuses qu'il dut prendre lui attirèrent des haines profondes dont nous allons voir bientôt les tristes effets. A la seconde Restauration, il n'essaya point de résister; il résilia son commandement et se mit en route pour Paris. En arrivant à Aix, il apprit qu'une troupe de furieux l'attendaient pour l'égorger, et il ne put échapper à ce premier danger que par la protection des soldats autrichiens qui occupaient la ville. Il voulut ensuite se rendre à Avignon, et quoique le maître de poste d'Aix fit tous ses efforts pour l'en détourner, il se dirigea vers cette ville, où il n'entra toutefois qu'après avoir pris un déguisement. Mais il n'en fut pas moins reconnu; sa voiture fut assaillie par une bande d'assassins royalistes, et il se vit obligé de se réfugier dans une auberge. La foule, qui s'acharnait après sa proie, s'arrêta devant la porte en poussant des cris furieux, et se vit bientôt renforcée par de nouveaux arrivants attirés par la curiosité ou par les mêmes passions politiques. On accusait le maréchal d'avoir causé la mort de Mme de Lamballe; on voulait sa tête pour venger cette victime. Le préfet et le maire d'Avignon firent tout ce qui était en leur pouvoir pour dissiper l'attroupement; mais les assassins trouvèrent le moyen, en passant par les jardins et par les toits des maisons voisines, de pénétrer dans la chambre du maréchal. Ici, nous empruntons quelques détails à une brochure intitulée *les Evénements d'Avignon* (Paris, 1818) : « Un jeune homme reproche à Brune le crime dont la clameur publique l'accusait; Brune le désavoue avec indignation, affirme hautement qu'il n'a jamais donné la mort que sur le champ de bataille et au péril de sa vie, dont il est prêt à faire le sacrifice; il réclame du papier pour écrire ses dernières volontés, et ses armes pour mettre fin à ses jours. On lui refuse cette triste satisfaction, et deux coups de pistolet sont tirés sur lui à bout portant; il tombe au second. On lui passe une corde au cou et on le traîne jusqu'au Rhône, où on le précipite avec trois invalides qu'on venait de rencontrer, après avoir tiré sur lui une cinquantaine de coups de fusil. Pendant ce temps, le maire faisait sauver ses deux aides de camp, déguisés en domestiques. Une troupe de femmes, et même de dames appartenant à des classes plus relevées, vinrent danser la farandole sur la place encore teinte de sang. Ainsi l'on avait vu, vingt-quatre ans auparavant, les femmes de Duprat, de Tournai, la mère des Mainvielle, etc., se réjouir des massacres de la Glacière. Un chirurgien, nommé Allard, appelé pour constater que Brune s'était suicidé, refusa d'attester ce mensonge, ayant vu plusieurs coups de feu sur les reins du cadavre.

Un autre fut moins courageux, moins délicat. » La fureur populaire, loin de se trouver satisfaite par la mort de sa victime, voulut en consacrer le souvenir par une inscription qui fut gravée sur le pont même d'où le cadavre avait été jeté dans le Rhône, et qui était ainsi conçue : C'EST ICI LE CIMETIÈRE DU MARÉCHAL BRUNE, 2 AOÛT, M.DCCC.XV. Ce ne fut que longtemps après ce jour néfaste que l'autorité fit effacer cette inscription, qui faisait rougir tous les habitants honnêtes d'Avignon. Ce crime horrible resta impuni; de hautes protections couvrirent les assassins, parmi lesquels la rumeur publique plaçait l'infâme Trestailon, et il fallut à l'infortunée veuve du maréchal près de six années de sollicitations et de démarches pour obtenir l'autorisation d'interdire des poursuites. La cour de Riom fut saisie de l'affaire; M. Dupin plaida la cause avec toute l'énergie d'un talent qui semblait alors vouloir se consacrer uniquement à la défense de nos libertés. Mais la cour ne put ou ne voulut pas mettre la main sur les vrais coupables, quoiqu'ils fussent bien connus de tous les Avignonnais; on jugea et on condamna, pour la forme et par défaut, un portefaix nommé Guindon, qui ne fut jamais retrouvé, parce que, selon toute apparence, on ne se donna pas même la peine de le chercher. L'arrêt portait que la maréchale serait tenue d'avancer les frais et dépens de la procédure, sauf son recours contre le condamné, recours dérisoire, puisque le condamné était pauvre. Outre la brochure à laquelle nous avons emprunté une citation, on peut consulter le *Procès des assassins du maréchal Brune*, publié à Riom en 1821. En 1841, une statue a été érigée au maréchal Brune, à Brive-la-Gaillarde; aux frais de la ville même, qui voulut ainsi honorer la mémoire d'un de ses enfants les plus illustres.

**Brune (LE MARÉCHAL)** ou *la Terreur* de 1815, drame de Fontan et Dupeuty, représenté à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 22 février 1831. Le meurtre du maréchal y est attribué à Trestailon, fait qui, comme on le sait, a été contesté; mais, sur ce point, nous n'avons pas à revenir sur nos affirmations de l'article précédent. Quant au caractère politique du drame, sa date suffit pour l'expliquer. Le théâtre partageait alors l'émotion générale; il écrivait l'histoire par coups de scène violents. Au lendemain d'une révolution, alors que les fusils étaient encore chauds, que les armes étaient encore teintes de sang, mais que déjà on prévoyait un mouvement réactionnaire, les écrivains dramatiques appelaient au service des idées les plus récentes. Les souvenirs contemporains, qui parlaient le plus sûrement aux esprits passionnés, étaient évoqués à dessein, et malheureusement présentés parfois de manière à flatter, à aviver, à accroître les haines de parti, en ajoutant encore à ce que ces souvenirs avaient déjà de trop déplorable par eux-mêmes. Mais n'est-ce pas aussi demander l'impossible que de vouloir que les passions soudainement mises en jeu, et excitées par la lutte elle-même, se calment et s'éteignent tout à coup? Le drame du *Maréchal Brune*, comme celui du *Maréchal Ney*, avait, en définitive, une certaine raison d'être, et nous ne nous sentons pas le courage de jeter aujourd'hui la pierre aux auteurs, Fontan et Dupeuty, pour avoir montré sur la scène leurs opinions politiques.

**BRUNE** (Christian), paysagiste français, né à Paris en 1759, mort dans la même ville en 1849. Il fut attaché comme dessinateur au Dépôt de la guerre, depuis 1808 jusqu'en 1813. En 1817, il obtint au concours la place de professeur de dessin topographique à l'Ecole polytechnique. En 1826, il fut nommé professeur de paysage au même établissement, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il s'était formé sous la direction de J.-V. Bertin, dont il imita le style académique. Il débuta au salon de 1819, par une *Vue du château de Coucy* et une *Vue prise sous l'ancien pont de Sévres*. A dater de cette époque, il prit part à toutes les expositions qui eurent lieu jusqu'en 1848. Ses aquarelles obtinrent un assez grand succès sous la Restauration; celles qu'il exposa au salon de 1824 (*Effet de brouillard*, *Effet du matin*, *Effet du soir*, *Eglise ruinée*, etc.), lui valurent une médaille d'or. Un critique anonyme de ce salon s'exprimait ainsi sur le mérite de l'artiste : « M. Brune manie le pinceau avec facilité, élégance, ainsi qu'il convient dans le genre du paysage aquarelle. Il jette parfaitement ses masses, touche très-joliment ses arbres et dispose le tout avec une grande richesse, sans négligence et sans incorrections. Douze ans plus tard, un autre critique, M. A. Barbier, traitait les paysages de M. Brune de « tableaux de convention qu'on croirait peints d'après les derniers récits qui nous sont venus des prétendues découvertes faites dans la lune. » Pour être juste, nous devons reconnaître que ces tableaux, comme presque tous les ouvrages de l'école académique, péchaient par la monotonie de l'arrangement et l'extrême froideur de l'exécution. Parmi ceux dont M. Brune reçut la commande de l'Etat et qui figurèrent aux expositions, nous citerons : la *Vue du rocher de Saint-Michel*, du Puy (1835); la *Vue de Royat* (1836); *Saint Bruno dans le Tyrol* (1841). Christian Brune a publié son *Cours de topographie professé à l'école polytechnique* : les planches de

cet ouvrage ont été gravées par François-Pierre Michel.

**BRUNE** (Aimée PAGÈS, femme), épouse du précédent, peintre de genre et d'histoire, née à Paris en 1803, morte dans la même ville au mois d'août 1866. Elle eut pour maître Charles Meynier, et exposa, de 1822 à 1833, sous le nom de Mlle Aimée Pagès, des tableaux de chevalet et des portraits : elle obtint une médaille de 2<sup>e</sup> classe, au salon de 1831, pour des sujets de genre : *le Sommeil*, *le Réveil*, *l'Entêtement*, *l'Odine*. Elle envoya au salon de 1833 : la *Condamnation d'Anne de Boulen*, le *Bravo*, la *Prédiction* et divers portraits, entre autres celui de M. Girod de l'Ain. A partir de 1834, elle a exposé, sous le nom de Mme Brune : la *Triste nouvelle* (1834); *Silvio Pellico à Venise* (1835); une *Naissance dans une famille de pêcheurs* (1837), tableau qui a été gravé sous ce titre : *le Nouveau-né*; *Moïse sauvé* (1841), charmante composition qui a valu à l'auteur une médaille de 1<sup>re</sup> classe et qui a été gravée par Desmadryl; la *Fille de Jaire* (1842); *Raphaël présenté à Léonard par le Bramante* (1845), gravé par Allais; la *Fille de Jephthé* (1846); la *Vierge Marie offrant des fleurs dans le temple* (1853). — M. Emmanuel Brune, fils de la précédente et de Christian Brune, a remporté, en 1863, le grand prix d'architecture, au concours pour l'école de Rome.

**BRUNE** (Adolphe), peintre français contemporain, né à Paris vers 1810. Il eut pour maître le baron Gros et débuta, au salon de 1833, par une *Adoration des mages* et quelques portraits. Une *Tentation de saint Antoine*, qu'il exposa l'année suivante, lui valut une médaille de 2<sup>e</sup> classe et le rangea parmi les coloristes les plus vigoureux de la jeune école; cet ouvrage, dans lequel il semblait s'être proposé le Caravage pour modèle, fut acquis par le duc d'Orléans. On retrouve la même force de couleur, les mêmes effets sombres et contrastés dans les toiles suivantes : *l'Exorcisme de Charles II, roi d'Espagne* (salon de 1835); *Loth et ses filles* (salon de 1837); les *Vertus théologales* et une *Scène de l'Apocalypse* (salon de 1838). M. Brune obtint une médaille de 1<sup>re</sup> classe à cette dernière exposition. *L'Envie rongée par un serpent*, qui figura au salon de 1839, se fit remarquer par l'énergie de l'expression jointe à la puissance du coloris. Le *Dragon de l'île de Rhodes* eut moins de succès au salon de 1840; à propos de cet ouvrage, M. Théophile Gautier fit remarquer que M. Brune était tombé dans la faute de plusieurs coloristes fascinés par l'exemple de M. Ingres, qu'il avait cherché l'unité de l'aspect aux dépens de l'unité du ton et qu'il avait ainsi perdu ses propres qualités sans gagner celles du maître. Après être resté quatre ans éloigné des expositions publiques, M. Brune reparut, au salon de 1845, avec un *Christ descendu de la croix*, qui inspira à M. Thoré les réflexions suivantes : « Ce tableau montre une exécution savante et vigoureuse; le Christ est bien dessiné, et les figures qui l'entourent sont bien drapées. M. Brune est un de nos peintres les plus habiles et les plus robustes. Il a le tempérament des grands maîtres; mais il semble avoir perdu la fougue de sa première manière. Il y a longtemps que M. Brune n'avait exposé. Est-ce que le découragement l'a saisi au milieu de cette époque au caractère débile et flottant? Qu'il ne se retire pas de la lutte où son talent prêcherait victorieusement en faveur de la bonne peinture. » M. Brune ne s'était pas découragé; il avait éprouvé le besoin de se fortifier par de sérieuses études du dessin, dans lesquelles sa verve perdit sans doute de son appétit première, mais au moyen desquelles il acquit véritablement cette fermeté de lignes et cette correction que réclame la grande peinture. La belle toile de *Catin tuant son frère Abel*, qu'il envoya au salon de 1846 et qui fut achetée pour le musée du Luxembourg, fit voir tout le soin qu'il avait apporté à l'étude du modèle vivant. Parmi les tableaux qu'il a exposés depuis, on a remarqué plusieurs beaux portraits de femmes, genre d'ouvrages pour lequel il a obtenu une nouvelle médaille de 1<sup>re</sup> classe, en 1848; le *Martyre de sainte Catherine* (salon de 1850); des *Bacchantes* (1852); le *Ravissement de sainte Catherine*, peinture à la cire, exécutée pour l'église Saint-Roch (1853); l'*Adoration des mages*, commande du ministère d'Etat (1864), etc. M. Brune a exécuté plusieurs autres ouvrages pour des monuments publics, notamment trois tableaux pour la salle des séances du Sénat, au palais du Luxembourg, et le plafond de la bibliothèque du Louvre, représentant les *Neuf Muses avec leurs attributs*. Ces derniers travaux ont été récompensés par la croix de la Légion d'honneur, donnée à l'artiste en 1861.

**BRUNEAU** (Antoine), jurisconsulte français, né à Chevreuse en 1640, mort à Paris vers 1720. Sans fortune, il se rendit à Paris, et, à force de travail, il parvint à devenir avocat au parlement. Brunneau avait un caractère fort original, qui se reflète, en quelque sorte, dans ses ouvrages, tant pour le fond que pour la forme. Ses écrits les plus estimés sont : *Nouveau traité des criées* (1678, 1 vol. in-12), et *Observations et maximes sur les matières criminelles* (1705).

**BRUNEAU** (Mathurin), imposteur, fils d'un sabotier, qui voulut se faire passer pour Louis XVII, mort au Temple, et dont le sou-